

## RÈGLES DE PASSAGE VERS LA 5<sup>E</sup> SECONDAIRE

La promotion vers la 5<sup>e</sup> secondaire est automatique pour tous les élèves; on parle alors de promotion par matière. Dès que l'élève est en réussite de sa 4<sup>e</sup> secondaire (en juin ou en cours d'été) pour les matières suivantes : français, anglais (régulier ou enrichi), mathématiques et arts obligatoires, il est promu au niveau suivant. En cas d'échec, la matière de 4<sup>e</sup> secondaire est remplacée à l'horaire de l'élève. À noter que les cours d'arts obligatoires de 4<sup>e</sup> secondaire ne sont pas offerts en cours d'été et doivent donc nécessairement être repris en 5<sup>e</sup> secondaire, en cas d'échec.

Deux autres matières de 4<sup>e</sup> secondaire, si elles sont échouées en juin et en cours d'été, doivent aussi être reprises en 5<sup>e</sup> secondaire. Il s'agit du cours d'histoire du Québec et du Canada ainsi que du cours de science et technologie (FG) ou applications technologiques et scientifiques (FGA). Ces matières remplacent alors les options choisies par l'élève.

### DÉFINITIONS DES CATÉGORIES DE COURS À L'HORAIRE DES ÉLÈVES

#### **COURS OBLIGATOIRES :**

- cours obligatoires dans la grille horaire prévue par le ministère (régime pédagogique);
- leur réussite permet d'aller chercher le nombre minimum d'unités requises pour le DES et même plus;

#### **COURS SANCTIONNÉS :**

- cours obligatoires à l'horaire;
- réussite obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES);

#### **COURS OPTIONNELS :**

- cours choisis par l'élève parmi l'offre de cours déterminée par l'école;
- leur réussite permet d'aller chercher des unités pour le DES;

### EXIGENCES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES

Pour obtenir le **diplôme d'études secondaires (DES)**, l'élève doit :

- cumuler au moins **54 unités** de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire, dont au moins **20 unités** de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- obligatoirement réussir les matières suivantes (cours sanctionnés) :
  - français de la 5<sup>e</sup> secondaire;
  - anglais de la 5<sup>e</sup> secondaire, de base ou enrichi;
  - mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire, quelle que soit la séquence;
  - science et technologie ou applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
  - histoire du Québec et du Canada de la 4<sup>e</sup> secondaire;
  - arts obligatoires de la 4<sup>e</sup> secondaire : (arts plastiques ou musique)\*;
  - éthique et culture religieuse ou éducation physique et à la santé de la 5<sup>e</sup> secondaire\*.

\* **Les matières suivies d'un astérisque ne font pas l'objet d'un examen du ministère à la fin de l'année.**

### UNITÉS

Une unité est une valeur attribuée à une matière en fonction du temps généralement consacré à son enseignement. En règle générale, le dernier chiffre du code matière est représentatif du nombre d'unités accordées. Pour obtenir les unités, l'élève doit réussir son cours avec un résultat minimum de 60 % en juin ou en cours d'été.

**EXEMPLE**  
**MATIÈRES SANCTIONNÉES – 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE**

<b>COURS</b>	<b>CODE MATIÈRE AU BULLETIN</b>	<b>UNITÉS</b>
Français de 5 <sup>e</sup> secondaire	13250 <u>6</u>	6
Anglais de 5 <sup>e</sup> secondaire		
- de base	13450 <u>4</u>	4
- enrichi	13650 <u>6</u>	6
Mathématique de 4 <sup>e</sup> secondaire		
- Culture, société et technique [CST]	CST : 06341 <u>4</u>	4
- Technico-sciences [TS]	TS : 06442 <u>6</u>	6
- Sciences naturelles [SN]	SN : 06542 <u>6</u>	6
Sciences de 4 <sup>e</sup> secondaire		
- Science et technologie	05544 <u>4</u>	4
- Applications technologiques et scientifiques	05741 <u>6</u>	6
Histoire du Québec et du Canada	08540 <u>4</u>	4
Arts de 4 <sup>e</sup> secondaire		
- Arts plastiques	16840 <u>2</u>	2
- Musique	16940 <u>2</u>	2
Éthique et culture religieuse de 5 <sup>e</sup> secondaire	06950 <u>2</u>	2
<b>ou</b>	<b>ou</b>	<b>ou</b>
Éducation physique et à la santé de 5 <sup>e</sup> secondaire	04350 <u>2</u>	2

**COURS OFFERTS EN 5<sup>E</sup> SECONDAIRE**

La grille-matières est actuellement en révision pour les années 2020 à 2023. Dès le 4 février 2020, vous trouverez sur le site internet de l'école secondaire Roger-Comtois les cours qui seront offerts en 5<sup>e</sup> secondaire ainsi que le temps consacré par cycle pour chacune des matières.

**CHOIX D'UNE SÉQUENCE MATHÉMATIQUE DE 5<sup>E</sup> SECONDAIRE**

En principe, l'élève continue en 5<sup>e</sup> secondaire sa formation dans la séquence mathématique qu'il a entreprise en 4<sup>e</sup> secondaire si celle-ci est réussie. Cependant, si l'élève veut ou doit changer de séquence entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire, des conditions particulières peuvent s'appliquer (passerelle ou mise à niveau). Un élève en réussite de la séquence mathématique Culture, société et technique de la 4<sup>e</sup> secondaire peut demander à suivre les cours de la séquence Technico-sciences ou de la séquence Sciences naturelles de la 4<sup>e</sup> secondaire pour accéder à certains programmes collégiaux\*. À noter que les séquences Technico-sciences et Sciences naturelles sont considérées comme équivalentes et permettent l'accès aux mêmes programmes au niveau collégial.

\*À noter que pour les élèves du PEI, cette demande sera traitée seulement si l'organisation scolaire le permet.

**SÉQUENCE MATHÉMATIQUE CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE (MAC 504)**

Cette séquence s'adresse à l'élève qui est désireux de poursuivre ses études dans le domaine des arts et lettres, de la communication ou des sciences humaines et sociales. Les principaux concepts qui seront vus sont les suivants : 1) arithmétique et algèbre : système d'inéquations du 1<sup>er</sup> degré à deux variables; 2) probabilités et statistique : probabilité conditionnelle; 3) géométrie et graphes : figures équivalentes. Pour être admis dans cette séquence, l'élève doit réussir la séquence Culture, société et technique de la 4<sup>e</sup> secondaire (MAC 414) ou les séquences Technico-sciences (MAT 426) ou Sciences naturelles (MAS 426).

### **SÉQUENCE MATHÉMATIQUE TECHNICO-SCIENCES (MAT 506)**

L'offre de cette séquence aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire est actuellement en analyse. Des informations vous seront acheminées à cet effet dès le 4 février 2020.

### **SÉQUENCE MATHÉMATIQUE SCIENCES NATURELLES (MAS 506)**

Cette séquence s'adresse à l'élève qui est désireux de poursuivre ses études en sciences de la nature ou de s'orienter éventuellement vers la recherche. Il est intéressé à comprendre l'origine et le fonctionnement de certains phénomènes, à les expliquer et à prendre des décisions dans ces domaines. Les principaux concepts qui seront vus sont les suivants : 1) arithmétique et algèbre : expressions arithmétique et algébrique, relation, fonction et réciproque et opérations sur les fonctions; 2) géométrie et graphes : géométrie analytique (trigonométrie, vecteur et conique). Pour être admis dans cette séquence, l'élève doit réussir la séquence Sciences naturelles de la 4<sup>e</sup> secondaire (MAS 426).

## **DESCRIPTIONS DES COURS OPTIONNELS**

### **CHIMIE (CHM 504)**

Dans le contexte de démarches de modélisation, d'observation, d'analyse expérimentale et empirique, les concepts suivants sont étudiés : les gaz, l'aspect énergétique des transformations, la vitesse de réaction et l'équilibre chimique. **Pour avoir accès à ce cours, l'élève doit avoir réussi le cours Science et technologie de l'environnement (STE 404) ou le cours Science et environnement (SE 402) de la 4<sup>e</sup> secondaire.**

### **PHYSIQUE (PHY 504)**

Dans le contexte de démarches de modélisation, d'observation, d'analyse expérimentale et empirique, les concepts suivants sont étudiés : la cinématique, la dynamique, la transformation de l'énergie et l'optique géométrique. **Pour avoir accès à ce cours, l'élève doit avoir réussi le cours Science et technologie de l'environnement (STE 404) ou le cours Science et environnement (SE 402) de la 4<sup>e</sup> secondaire.**

### **ACTIVITÉS SPORTIVES (ACT 544)**

Le cours porte sur quatre volets : 1) la condition physique : personnaliser le maintien, l'amélioration ou le développement de sa condition physique par l'entraînement; 2) les compétences sportives : modifier son comportement en activité physique en adaptant une attitude réaliste face à ses aptitudes et ses limites; 3) la découverte de son milieu par l'activité physique : connaître et explorer son milieu par le biais des activités offertes par différents organismes; 4) l'organisation en activités physiques : contribuer à la bonne marche des activités physiques qui se déroulent dans son milieu scolaire. L'élève doit avoir un intérêt pour les sports en général et être en bonne forme physique vu les exigences de ce cours (**être en mesure de courir 6 km dès les premières périodes de cours.**)

### **FOOTBALL (FOO 544)**

Ce cours optionnel donne l'occasion à l'élève d'approfondir ses connaissances, ses techniques ainsi que ses habiletés dans divers sports, mais plus particulièrement au niveau du football. Il sera amené à se surpasser dans sa pratique d'activités physiques par divers moyens tels que l'entraînement physique, le développement de vitesse, etc. Préalable : avoir fait partie de l'équipe de football ou être recommandé par un entraîneur.

### **JEUX ET ANIMATION 3D (JAN 564)**

Dans ce cours, l'élève pourra concevoir le graphisme et programmer à l'aide de codes simples des jeux vidéo tout comme Flappy Bird, Zelda 2D et Mario Bros. Également, l'élève pourra créer des images et des vidéos impressionnantes par la modélisation d'objets 3D et par l'animation de ces objets dans un univers tridimensionnel. \* Les élèves d'IntégraTIC ont accès à ce cours.

### **ART DRAMATIQUE (DRA 534)**

Les mises en situation qui pourront être vécues dans ce cours sont : 1) la création d'œuvres dramatiques : composition et mise en scène de séquences dramatiques spontanées, écrites, verbales ou non verbales qui seront produites en classe ou sur scène; 2) l'interprétation d'œuvres dramatiques : interprétation d'un personnage et mise en scène de présentations théâtrales devant un public; 3) l'appréciation d'œuvres dramatiques au moyen de communications orales ou de communications écrites sur des productions scolaires, des extraits de répertoire ou lors de sorties théâtrales.

### **ARTS PLASTIQUES (ARP 544)**

Ce cours amène l'élève à créer des œuvres personnelles et médiatiques en 2D, en 3D et en multimédia tant par le biais du dessin et de la peinture, de la gravure et de l'impression, du modelage et de la sculpture que sur le plan du traitement de l'image par l'informatique (suite Adobe), de la photographie ou de l'animation image par image. De plus, il développera son esprit critique en analysant diverses œuvres et films d'animation. L'élève sera amené à approfondir ses démarches de création de manière plus autonome en explorant plusieurs médiums à la fois dans des projets symboliques et conceptuels plus complexes. Il sera mis en contact avec diverses formes de créations actuelles : installation, art numérique, performance, etc. **L'élève doit avoir un intérêt marqué pour cette discipline et avoir réussi l'option dans la même discipline en 4<sup>e</sup> secondaire (ou en 3<sup>e</sup> secondaire pour les élèves qui faisaient des sciences enrichies en 4<sup>e</sup> secondaire), sinon passer un test de dessin.**

### **ESPAGNOL (ESP 454 [NIVEAU 1] OU 554 [NIVEAU 2])**

Le cours permet aux élèves d'acquérir des connaissances afin de développer des compétences de base dans une troisième langue à partir d'une approche communicative qui met l'accent sur l'aspect fonctionnel plutôt que théorique du discours. Il permet, de plus, une sensibilisation à la culture hispanophone et latino-américaine par la connaissance d'événements historiques ou de faits de la vie quotidienne. À la fin du cours, les élèves sont capables de comprendre et d'exprimer en espagnol des idées élémentaires aussi bien oralement que par écrit. **La réussite du niveau 1 (ESP 454) est préalable au niveau 2 (ESP 554).**

### **PIANO (PIA 544)**

Voir la description de guitare (GUT 544) ci-dessous.

### **GUITARE (GUT 544)**

Cette description s'applique autant au cours de guitare qu'au cours de piano. Dans la perspective d'un travail constant sur le sens esthétique et sur le développement du jugement critique, le cours prévoit la mise en place de situations d'apprentissage qui demandent : 1) la création d'œuvres de musique, de compositions, d'improvisations ou d'arrangements avec ou sans représentation graphique; 2) l'interprétation d'œuvres musicales personnelles ou d'un répertoire d'œuvres choisies en fonction du développement technique de l'élève et provenant de cultures, d'époques et de styles variés en tenant compte du caractère expressif de l'œuvre, dans le but de se produire dans un spectacle en cours d'année; 3) l'appréciation d'œuvres musicales, en repérant les moyens sonores utilisés, les éléments de langage et de structure, les procédés de composition et les éléments techniques. **L'élève doit avoir un intérêt marqué pour cette discipline et avoir réussi l'option dans la même discipline en 4<sup>e</sup> secondaire (ou en 3<sup>e</sup> secondaire pour les élèves qui faisaient des sciences enrichies en 4<sup>e</sup> secondaire), sinon passer une audition en musique.**

### **HABITUDES DE VIE EN SOCIÉTÉ (HVS 544)**

Ce cours est une évolution du cours d'économie familiale. Il amène l'élève à développer des compétences qui pourront lui servir à faire des choix éclairés pour une saine alimentation et à se donner une qualité de vie par l'acquisition d'aptitudes dans les domaines de l'habillement, de la gestion et du logement. Le programme porte sur quatre thèmes : 1) l'alimentation : prendre conscience de l'impact de l'alimentation sur la santé et acquérir des habiletés qui permettent de s'alimenter de façon saine; 2) l'habillement : développer des habiletés à l'égard de la consommation dans le domaine vestimentaire; 3) la gestion : construire des connaissances en planification budgétaire; 4) le logement : exercer son jugement critique et sa pensée créatrice dans le choix et l'organisation d'un lieu de résidence.

### **HISTOIRE DU 20<sup>E</sup> SIÈCLE (HIS 594)**

Ce cours vise à comprendre les grands événements internationaux survenus au 20<sup>e</sup> siècle. Il présente la première moitié du siècle, la première et deuxième guerre mondiale sans oublier la crise économique des années 1930 ainsi que la montée du communisme, du fascisme italien et du nazisme. Le cours aborde également les relations internationales après 1945, dont la guerre froide entre les États-Unis et l'U.R.S.S. et les conflits qui en découlent, la guerre de Corée, la crise des missiles à Cuba et le Vietnam et ce, jusqu'à l'effondrement des régimes communistes en Europe et la chute du mur de Berlin en 1989. Pourquoi ces événements se sont produits? Qui sont ces Lénine, Staline, Mussolini, Hitler, Churchill et Roosevelt pour marquer tant leur époque? Et bien d'autres questions encore qui nous permettront de percer certains mystères du 20<sup>e</sup> siècle.

### **INITIATION AU DROIT (DRT 534)**

Le cours d'initiation au droit propose l'acquisition par l'élève d'une connaissance des concepts de base, des règles et des principes fondamentaux du droit québécois et canadien. L'élève sera en mesure de bien repérer des règles de droit, de les analyser et d'en faire la synthèse. Le cours vise le développement chez l'élève d'une capacité d'analyse critique du droit. La maîtrise par l'étudiant d'habiletés pratiques lui permettra d'utiliser le droit dans des problèmes concrets.

### **MÉDIA-TIC (MED 454)**

Le cours Média-TIC propose de développer des compétences en infographie et en création de sites Internet. L'élève sera initié au logiciel «*Adobe Photoshop*» pour faire de la retouche d'images et de photographies ainsi que de la création visuelle en général. Il sera également initié au logiciel «*Adobe Dreamweaver*» pour appliquer les concepts de base dans la création de sites Internet. Les élèves intégreront les technologies de l'information et des communications en créant des projets stimulants. \* Les élèves du programme Intégra-TIC n'ont pas accès à ce cours.

### **ÉCHÉANCIER DES OPÉRATIONS POUR LA RÉINSCRIPTION**

**1. Entre le 20 janvier et le 5 février**

Les élèves sont rencontrés pour donner les informations sur le processus de réinscription.

**2. Le 13 février**

Les élèves sont invités au salon des options qui se déroulera à l'agora de 12h30 à 13h15.

**3. Entre le 5 et le 14 février**

Période d'inscription via le Portail-parent. Des informations additionnelles seront acheminées par courriel quelques jours avant.

**4. Entre le 17 et le 21 février**

Période de choix de cours électronique via le Portail-parent. Des informations additionnelles seront acheminées par courriel quelques jours avant.

**5. Le 18 février**

Dépôt du 2<sup>e</sup> bulletin sur le portail au courant de la journée. Une soirée de parents est prévue, **pour les élèves en difficulté**, le jeudi 20 février.

**6. Entre le 11 et le 20 mars**

Les élèves recevront une fiche de choix de cours officielle tenant compte des résultats du 2<sup>e</sup> bulletin et des choix faits en février. Ils seront rencontrés par une conseillère d'orientation, à la salle Ernest-Taschereau, afin de valider leur choix de cours pour l'an prochain.